



salle des associations

bibliothèque

Jusqu'à présent, les associations utilisaient un appartement en rez-de-chaussée de la maison Couégnas. Ce logement étant peu fonctionnel et nécessitant des mises aux normes par rapport à l'accessibilité, le conseil municipal a choisi de transférer la salle des associations dans la grange située à proximité. La maison Couégnas fera l'objet d'importants travaux de rénovation dans les prochaines années. De même, l'annexe de la bibliothèque intercommunale, dans la rue des Écoliers, n'est ni fonctionnelle, ni conviviale, et ne répond pas aux normes d'accessibilité. La communauté de communes vaconstruire une nouvelle bibliothèque attenante à la salle des associations, avec un espace réservé au numérique. Cette opération est menée conjointement par la commune et la communauté de communes, chaque collectivité prenant à sa charge le financement la concernant.

Ces nouveaux aménagements permettront aux habitants de se retrouver pour des moments de convivialité, dans des locaux plus modernes et agréables.





Juillet 2021

Le budget principal 2021...

DEPENSES de fonctionnement

TOTAL	1462 296 23 €
virement à la section d'investissement	281 000.00 €
amortissements	32 355.00 €
dépenses imprévues	35 000.00 €
charges exceptionnelles	4 500.00 €
charges financières	10 523.00 €
autres charges de gestion courante	89 740.00 €
atténuation de produits	41 689.00 €
charges de personnel	306 000.00 €
charges à caractère général	661 489.23 €

RECETTES de fonctionnement

TOTAL	1462 296 23 €
amortissement des subventions	2 164.00 €
produits financiers	30.00€
autres produits de gestion courante	31 300.00 €
dotations et participations	281 582.00 €
impôts et taxes	364 659.00 €
produits des services et du domaine	83 315.00 €
atténuation de charges	3 000.00€
excédent 2020 reporté	696 246.23 €

DEPENSES d'investissement

DEPENSES UTIVESUS	sement
déficit 2020 reporté	42 789.76 €
aménagement atelier communal	64 391.40 €
travaux de voirie	43 000.00 €
réhabilitation de la grange	268 000.00 €
travaux d'accessibilité	15 000.00 €
travaux sur église	10 000.00 €
travaux pour suppression du transformateur communal	15 000.00 €
rénovation bâtiment cantine	20 000.00 €
aménagement paysager dans le bourg	6 000.00€
étude rénovation réseaux camping	10 000.00 €
travaux sur pistes forestières	200 000.00 €
achat de matériels et équipements	30 000.00 €
carte communale	2 700.00€
normalisation des adresses	14 787.34 €
capital d'emprunts	43 500.00 €
amortissement des subventions	2 164.00 €
TOTAL	787 332.50 €

RECETTES d'investissement

subventions d'investissement	384 810.50 €
fonds de compensation de la TVA	17 000.00 €
affectation du résultat cumulé	72 167.00 €
amortissements	32 355.00 €
virement de la section de fonctionnement	281 000.00 €
TOTAL	787 332.50 €

Investissements réalisés, en cours et prévus...

Réalisés ...

- → Achat auprès des Ets Chapoulaud d'un camion plateau pour un montant de 34 000 € TTC.
- → Accessibilité des bâtiments et équipements communaux : les travaux de mise aux normes de l'école et de la mairie sont achevés, pour un investissement de 4 419 € TTC. La plupart des équipements ont été posés par les agents communaux, les cloisons par l'entreprise Arnaud, la plomberie par l'entreprise PCSC.
- → Rénovation par l'entreprise Arnaud de l'entrée et de la cage d'escalier de l'école : 9 859 € TTC.
- → Rénovation par l'entreprise Reliat de la salle d'eau d'un logement locatif : 3 049 € TTC.
- → Achat d'une imprimante pour l'école : 1 206 € TTC.
- → Remplacement des ordinateurs et du logiciel de comptabilité et gestion de la mairie : 6 425 € TTC.
- → Aude de faisabilité pour la réhabilitation de la grange communale et de la maison Couégnas : 10 260 € TTC.

_ . _ . _ . _ . _ . _ .

en cours...

- → **Normalisation des adresses** : 21 369 € TTC ont été investis pour cette opération comprenant la fourniture des panneaux et plaques ainsi que la prestation d'assistance et de mise à jour de la Base Nationale des Adresses réalisée par La Poste. Le Département subventionne à hauteur de 35 % de la dépense HT. La pose des plaques de rues et des numéros des habitations par les agents communaux vient de débuter. Un courrier d'information concernant les démarches à effectuer suite à la modification des adresses a été transmis avec les certificats d'adresses à tous les administrés concernés.
- → Aménagement de l'atelier communal: les cloisonnements intérieurs, la peinture (ent Arnaud), le plancher et l'escalier (ent Grizon), la plomberie, l'installation de sanitaires (ent PCSC), et l'assainissement autonome (ent Dussouchaud) ont été réalisés pour un montant TTC de 51 270 €. Il reste à terminer l'électricité (ent Chèze suite au décès de M. Jamilloux qui avait commencé le chantier), la pose de gouttières (ent Fleytou), l'installation d'une clôture avec portail (ent Sotec), pour un montant estimé à 33 095 € TTC. Le Département subventionne ces travaux à hauteur de 35 % de la dépense totale HT et l'Etat à hauteur de 25 % sur une base de 45 000 € HT.
- → Voirie 2021: des travaux de renforcement et de revêtement sont commandés sur le chemin de La Forge dans le bourg, sur une partie de la rue de l'Oseraie à Lauzat, sur la traversée du village de Donzenat et sur la voie communale de Chalendeix. Ils ont été confiés à l'entreprise Marecchia, sont estimés à 37 153 € TTC et subventionnés à hauteur de 55 % de leur montant HT par le Département.
- → **Salle des associations** : les marchés ont été attribués pour la réhabilitation de la grange communale en salle des associations. Les travaux débuteront cet été, en même temps que la construction de l'antenne de la bibliothèque intercommunale des Portes de Vassivière.

Le projet salle des associations financé par la commune, travaux et frais annexes, est estimé à 197 041 € HT, soit 236 449 € TTC.

Il est subventionné à hauteur de 80 % du montant HT (45 % par l'Etat et 35 % par le Département).

Le projet bibliothèque financé par la communauté de communes, travaux et frais annexes, est estimé à 194 250 € HT, soit 233 100 € TTC.

Ce projet est financé à hauteur de 70 % par l'Europe, l'Etat et le Département.

Prévus ...

- → Éu de paysagère pour l'aménagement autour de la salle des associations et de la bibliothèque.
- Fin des travaux d'accessibilité (cantine, camping, toilettes publiques et cimetière).
- → **R**énovation extérieure du bâtiment de la cantine.
- Réhabilitation des réseaux d'eau et d'électricité du camping.
- → Travaux de rénovation de l'église (toiture, drainages...).
- Suppression du transformateur communal.
- → Les Versannes à Claveyrolas : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, travaux sur la voie communale.

Les tarifs des services communaux...

Cantine scolaire : Garderie :

repas enfant: 1.50 € 1.50 € pour le matin et 1.50 € pour l'après midi.

repas enseignant : 4.00 € Cette somme est forfaitaire, applicable par demi-journée de présence de

l'enfant, quel que soit le temps de présence.

Salle polyvalente

salle + accueil/bar :

- associations, particuliers, commerçants hors communauté de communes et organismes à caractère commercial : 120 € autres organismes : gratuit

salle + accueil/bar + cuisine :

- associations de Nedde : 70 € particuliers et commerçants de Nedde : 140 € associations du territoire de la communauté de communes : 160 € • particuliers et commerçants communauté de communes : 200 €
- associations, particuliers, commerçants hors communauté de communes et organismes à caractère commercial : 270 € autres organismes : 150 €

Barnums

Gratuit pour les associations neddoises ; 20 € par barnum et par jour pour les particuliers

Cimetière

Concessions perpétuelles : terrain : 80 € / m² case de columbarium : 650 €

redevance d'occupation du caveau communal : 30 € / mois pour les 6 premiers mois 100 € / mois pour les mois suivants

De ouverture de sépultures : 70 € pour un caveau

Impôts locaux...

La suppression par le gouvernement de la taxe d'habitation sur les résidences principales entraîne une modification des taux de taxe

foncière sur le bâti (TFB).

L'Etat s'est engagé auprès des communes à compenser la perte de leur part de taxe d'habitation. Pour ce faire, le montant de TFB perçu jusqu'à présent par le département est transféré aux communes.

Le département ne percevra donc plus de TFB et sera lui-même destinataire d'une part de TVA perçue par l'Etat pour compenser la perte de TFB.

A compter de 2021, le nouveau taux communal de TFB est constitué de la somme des taux 2020 du département et de la commune. Le montant à payer par le contribuable demeure in changé comme le montre l'exemple ci-dessous.

Exemple de calcul de taxe foncière sur le bâti avec les taux 2020 sur une base de 1000

Exemple de calcul de taxe foncière sur le bâti avec les taux
2021 sur une base de 1000

	Taux communal 2020	Taux départemental 2020
Taux	20.99 %	18.96 %
Base	1000	1000
Montant	210 €	190 €
Montant total à payer		400 €

	Taux communal 2021	Taux départemental 2021
Taux	39.95 %	0 %
Base	1000	1000
Montant	400€	0 €
Montant total à payer		400 €

Aucune augmentation de taux des taxes locales n'a été votée par le conseil municipal lors de l'approbation des budgets 2021.

Subventions votées ...

En complément de l'aide apportée aux associations de la commune par la mise à disposition de matériel, de salles, de

personnel communal, de prestations bureautiques, la commune leur a attribué des subventions qui représentent cette année un montant total de 4 250 €.

Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, la plupart des associations ont été contraintes de suspendre leurs activités et n'ont donc pas sollicité de subvention de fonctionnement cette année.

ASSOCIATION CONCERNEE	SUBVENTION VOTEE EN 2021	ASSOCIATION CONCERNEE	SUBVENTION VOTEE EN 2021
COMITE DES FETES	1 000 €	LA NEDDOISE VTT	500 €
COURSE DES 2 PONTS	500 €	AMICALE DES POMPIERS	700 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	700 €	ACCA DE NEDDE	850 €

Aide aux voyages scolaires et aux colonies de vacances : la commune apporte une aide de 80 € aux enfants domiciliés sur la commune pour les voyages scolaires organisés par le collège d'Eymoutiers à raison de 1 fois par an et par enfant, et pour les colonies de vacances à raison de 1 fois par an et par enfant.

L'aide est attribuée sur demande des familles et son versement est fait directement au collège pour les voyages scolaires et directement à l'organisateur pour les colonies de vacances.

La commune participe aussi aux sorties organisées par l'école de Nedde en prenant en charge les transports et en participant aux frais de séjour pour les classes de découvertes.

Le budget eau potable 2021...

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
charges à caractère général	60 356.37 €	excédent 2020 reporté	54 691.37 €
frais de personnel remboursés au budget principal	15 000.00 €	redevances et prestations de services	64 350.00 €
redevance pollution reversée à l'agence de l'eau	7 200.00€	redevance pollution collectée	6 800.00€
autres charges de gestion courante	1 000.00€	amortissement des subventions	35 371.00 €
charges financières	2 688.00 €		
charges exceptionnelles	1 000.00€		
amortissements	73 968.00 €		
TOTAL	161 212.37 €	TOTAL	161 212.37 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
déficit 2020 reporté	50 916.55 €	subventions	465 300.00 €
travaux d'interconnexion	177 000.00€	fonds de compensation de la TVA	129 000.00 €
optimisation du réseau	3 197.00 €	emprunt	46 000.00 €
station de neutralisation de Lauzat	442 000.00 €	affectation du résultat cumulé	2 916.55 €
capital emprunts	8 700.00€	amortissements	73 968.00 €
amortissement des subventions	35 371.00 €		
TOTAL	717 184.55 €	TOTAL	717 184.55 €

Réalisés ...

→ La première phase des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable est achevée (alimentation des villages de Neuvialle, Lafarge, La Bachellerie et Bouchefarol depuis les sources de Lauzat).

L'opération se monte à 618 457 € HT, soit 742 148 € TTC, comprenant les travaux, la maîtrise d'œuvre et les frais de publicité pour l'avis d'appel public à concurrence.

Le remplacement de canalisations en mauvais état dans le village de Lauzat a également été inclus dans ces travaux.

Le financement est assuré par :

- des subventions à hauteur de 80 % du montant HT (40 % de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 40 % du Département) soit 494 765 €.
- un emprunt de 100 000 €.
- 121 742 € de TVA ont été récupérés par la commune, 25 641 € ont été financés par la commune
- → La pose de compteurs de sectorisation et la mise en place d'une télégestion du réseau d'eau potable ont été réalisées pour un montant de 53 572 € HT, soit 64 286 € TTC. Cette opération a été financée à 80 % du montant HT par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, soit à hauteur de 42 857 €.

Pour 2021 ...

- → La dernière phase des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable prévus au schéma directeur va être lancée en 2021 (alimentation de Chaud depuis le captage de Chadiéras et alimentation du Masfaucher depuis le captage de Lachaud). Ces travaux estimés à 177 000 € TTC sont subventionnés à hauteur de 80 % du montant HT par l'Agence de l'Eau et le Département.
- → La construction d'une station de neutralisation et de désinfection pour les sources de Lauzat va être lancée en 2021. Ces travaux estimés à 502 296 € TTC seront subventionnés à hauteur de 80 % du montant HT par l'Agence de l'Eau et le Département.
- Le remplacement progressif des compteurs in dividuels, réalisé en régie, va se poursuivre.

Les tarifs de l'eau potable :

demande de raccordement : 350 € jusqu'à 25 ml , 10 € le ml au dessus de 25 ml remplacement de compteur d'eau détruit ou détérioré par défaut de protection : 50 €

Le budget assaïnissement 2021...

Dépenses d'exploitation	
charges à caractère général	38 447.73 €
frais de personnel remboursés au budget principal	10 000.00 €
redevance modernisation réseaux reversée à l'agence de l'eau	1 400.00 €
autres charges de gestion courante	1 000.00€
charges financières	2 697.00€
charges exceptionnelles	1 000.00€
amortissements	14 767.00 €
TOTAL	69 311.73 €

Recettes d'exploitation	
excédent 2020 reporté	35 282.73 €
redevances et prestations de services	21 100.00 €
redevance modernisation réseaux collectée	1 200.00€
amortissement des subventions	11 729.00 €
TOTAL	69 311.73 €

Dépenses d'investissement	
travaux réseau Coteaux du Met	220 765.96 €
travaux station épuration Lauzat	20 500.00 €
travaux station épuration Nedde	32 500.00 €
capital d'emprunt	5 500.00€
amortissement des subventions	11 729.00 €
TOTAL	290 994.96 €

Recettes d'investissement	
excédent 2020 reporté	88 477.96 €
subventions	168 750.00 €
emprunt	19 000.00 €
amortissements	14 767.00 €
TOTAL	290 994.96 €

Pour 2021 ...

prochains mois.

→ Réhabilitation des réseaux d'assainissement des Coteaux du Met (Coteau des Acacias), mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales.

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 167 778 € HT, soit 201 334 € TTC. Ils vont débuter vers la fin septembre 2021 et sont subventionnés à 70 % par le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

→ Redimensionnement des filtres de la station d'épuration du bourg et modification de la chasse d'eau de la station d'épuration de Lauzat

Ces travaux prévus au schéma directeur sont estimés à 43 415 € HT, soit 52 098 € TTC. Ils seront lancés dans les



Les tarifs de l'assainissement :

abonnement: 45 € prix du m³: 1.65 €

participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)* : 500 €

* la PAC est due pour le raccordement des maisons nouvellement construites ou pour les immeubles primitivement à usage autre qu'habitation et transformés en habitation, qui se trouvent en zone d'assainissement collectif et ont obligation de se raccorder.

Communauté de communes des Portes de Vassivière ...

La communauté de communes mène des actions et gère des services dans divers domaines comme l'économie, le social, la culture, le sport, l'environnement...

Depuis son installation, le 13 juillet 2020, le conseil communautaire compte 35 délégués :

Exécutif:

Présidente : Mélanie Plazanet (Ey moutiers)

1ère Vice - Présidente : Monique Lenoble (Nedde) : Finances, fiscalité, économie

2ème Vice-Président : Jean-Pierre Bosdevigie (Peyrat-le-Chateau) : Action sociale, petite enfance

3èm≥ Vice-Président : Jean Michel Bidaud (Bujaleuf) : Gestion des déchets, eau, assainissement

4ème Vice-Président : Pierre Pourchet (Beaumont-du-Lac): Tourisme, sports, loisirs

Sère Vice-Président : Philippe Simon (Eymoutiers) : Environnement, habitat, travaux, chemins de randonnées

Les ordures ménagères : le tri sélectif se fait de mieux en mieux et le tonnage d'ordures ménagères ramassées diminue. De plus, depuis le 1er juillet 2020, tous les petits emballages plastiques se trient et doivent être déposés dans les écopoints. Afin d'optimiser le service de ramassage des ordures ménagères, les tournées vont être réorganisées. La communauté de communes vous informera prochainement des nouvelles modalités de ramassage, de la gestion des déchets par le SYDED, du coût de ces services...

▶ Le SPANC : Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) gère et contrôle les assainissements autonomes. Avant d'installer un système d'assainissement individuel, vous devez déposer un dossier au SPANC qui émettra ses observations et donnera son accord. Vous pouvez bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions.

Horaires déchetterie

ymoutiers

ZA Les Ribières de Bussy

? 05 55 69 37 14

Du mardi au vendredi : 14h-17h15 Samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

Rappel: A Nedde, le schéma communal d'assainissement, validé en 2005, a classé le bourg et Lauzat en zone d'assainissement collectif. Tous les autres villages de la commune sont donc, depuis cette date, en zone d'assainissement autonome. Les propriétaires ont pour obligation de mettre aux normes leur système d'assainissement, à savoir collecte et traitement des eaux usées.

Pour plus de renseignements : communauté de communes Tél: 05 55 04 06 06.

Sentiers de randonnées: La communauté de communes des Portes de Vassivière a signé la convention cadre du projet rando-Millevaches, avec 15 autres structures dont le PNR de Millevaches en Limousin, le Pays Monts et Barrages, le syndicat mixte du Lac de Vassivière. Cette convention vise à structurer la randonnée au cœur de la montagne limousine pour en faire une destination nature par excellence.

Découvrez https://rando-millevaches.fr et l'appli disponible sur AppStore et Google Play.

Bientôt une Maison France Services

A compter du 1er septembre 2021, la trésorerie d'Eymoutiers fermera ses portes . Ses services seront transférés à :

- → Saint Léonard de Noblat, 1 bis avenue Raymond Poulidor (tél: 05 55 56 04 60) pour les factures d'eau, d'assainissement, de cantine...
- → Limoges, Service des Impôts des Particuliers, 30 rue Cruveilhier, BP 61003, 87050 Limoges Cedex 2 (tél : 05 55 45 69 00) pour les impôts

Le conseil municipal de Nedde déplore la fermeture de ce service de proximité et s'élève contre la suppression des services publics dans le milieu rural (motion du 22 mai 2019).

Le Ministère de la cohésion des territoires propose aux communautés de communes de mettre en place des Maisons France Services. Ces guichets uniques accompagneront les administrés dans leurs démarches administratives (CAF, MSA, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, services fiscaux ...). La Maison France Services devra aussi être un lieu de vie et d'échanges, devra apporter une aide au numérique.

Pour ne pas laisser la population sans interlocuteur au plus près du terrain, le conseil communautaire travaille sur la création d'une Maison France Services au 1er janvier 2022.

Les encombrants

prochains ramassages sur Nedde

> 30 août 2021 22 novembre 2021

(limité à 3 m³ par maison)

inscription en mairie
obligatoire
au plus tard le jeudi
précédant la collecte

Deux agents à la retraite ...

Guy Meunier a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2020. Il a intégré l'équipe des agents techniques en 2005.

Avec toute l'équipe, Guy a assuré l'entretien des espaces verts, de la voirie, du cimetière, des bâtiments, des réseaux d'eau et d'assainissement... et aussi la préparation et le déroulement des festivités à Nedde.





Thérèse Pénélaud a fait valoir ses droits à la retraite le 1er mai 2021.

Employée à la commune depuis 2002, Thérèse a assuré pendant toutes ces années l'entretien des locaux, la surveillance des enfants à la cantine et dans la cour de récréation, le fonctionnement du camping ...

En raison de la crise sanitaire, les pots de départ n'ont pu avoir lieu. Cependant, Madame le maire a remis un cadeau à chacun en reconnaissance du travail accompli.

Elle les a remerciés chaleureusement au nom de la commune pour leur professionnalisme, leur dévouement, leur sens du service public, leur disponibilité.

Bonne et heureuse retraite à tous les deux !

Médaille ...

Le samedi 22 mai 2021, au cours d'une émouvante cérémonie, à

St léonard de Noblat, en présence de Jessica et Jordy, ses enfants, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a été décernée à titre posthume à Alain Couégnas pour son engagement de longue date à Familles Rurales, à l'association Eymoutiers Minéraux et plus récemment à France AVC.



Les animations ...

En raison de l'épidémie de Covid 19, le conseil municipal et les associations annulent d'un commun accord la fête de Nedde, les protocoles étant trop contraignants.

Au vu des nouvelles restrictions annoncées par le Président de le République, nous ne savons pas à ce jour si les autres manifestations prévues dans les prochaines semaines pourront être maintenues.

Les animations qui seront organisées feront l'objet d'une communication sur le site internet de la commune et par voie d'affichage.

Le conseil municipal et les associations vous souhaitent un agréable été ! Orenez soin de vous !